

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure

DCA N° 2023/12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MEMBRES EN
EXERCICE :

29

MEMBRES
PRESENTS :

16

MEMBRES
VOTANTS :

16

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS le vingt—trois mars, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Centre de Gestion, Monsieur LEHONGRE est président de séance

Représentants du collège des communes affiliées :

Etaient présents :

Catherine BATAILLE-LECLAIRE, Françoise BULARD, Joël CLOMENIL, Annie DEPRESLE, René DUFOUR, Isabelle DUONG, Jérôme GRENIER, Odile HANTZ, Janick LEGER, Jérôme PASCO, Marie-Dominique PERCHET, Françoise PREYRE, Martine SAINT-LAURENT

Etaient excusés :

Pieterrella COLOMBE, Eugène GIMENEZ, Danielle JEANNE, Yannick LUCAS, Jean-Luc MOENS, Gwendoline PRESLES, Mickaël PEREIRA

Représentants du collège des EPCI affiliés :

Etaient présents :

Laurent BEAUDOUIN, Pascal LEHONGRE, Jean-Marie LEJEUNE

Représentants du collège des adhérents au socle commun :

Etaient excusés :

France BARILLER, Servane BAYRAM, Karène BEAUVILLARD, Marie-Louise DOSSOU YOVO, Chantale LE GALL, Jean-Pierre LE ROUX

Date de convocation : 16 mars 2023

Secrétaire de séance : Françoise PREYRE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

Le compte de gestion sur chiffres du Payeur départemental est un document qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget : production des deux états :
 - état de consommation des crédits
 - exécution du budget.
- Présenter la situation patrimoniale et financière de la collectivité :
 - Balance générale des comptes
 - Bilan.

Les comptes figurant au compte de gestion 2022 du Payeur départemental sont strictement identiques à ceux du compte administratif 2022.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à adopter le Compte de Gestion 2022 conforme au compte administratif 2022 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure.

**DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR QUOI STATUANT, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE,
A L'UNANIMITE :**

- d'adopter le Compte de Gestion 2022 conforme au Compte Administratif 2022 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes formalités afférentes.

Il est à noter qu'en vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication sur le panneau d'affichage du CDG27.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures.

Date de transmission de la présente délibération à
Monsieur le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat :

Date de notification :

Je certifie sous ma responsabilité le caractère exécutoire
de la délibération exposée ci-dessus.

Fait à Evreux, le

Le Président,



LE PRESIDENT,

Pascal LEHONGRE